

BULLETIN MUNICIPAL
UNE ANNÉE
À PARIGNY-LES-VAUX

Décembre 2020



Parignoises, Pariginois,

L'année 2020 aura été une année difficile pour tous, la COVID 19 ayant amené beaucoup de contraintes, des sentiments de privation et d'isolement pour certains.

Toutefois, beaucoup de choses me permettent d'avoir l'envie de croire en de meilleurs lendemains.

Tout d'abord, l'équipe municipale que vous avez élue en mars s'est montrée solidaire et investie pour m'accompagner dans la gestion de cette crise. Ensuite, quoi de plus agréable que de voir la solidarité qui s'est manifestée lors de la première vague de cette épidémie avec la réaction spontanée des bénévoles, des membres du Centre Communal d'Action Sociale et des élus qui ont fait tourner leur machines à coudre, pris la paire de ciseaux ou le fer à repasser pour confectionner plus de 1500 masques en tissu à destination des habitants pour répondre à la pénurie que connaissait la France.

Je tiens aussi à vous féliciter, vous, Parignoises et Pariginois, pour la solidarité dont vous avez fait preuve envers vos voisins et vos proches, en prenant de leurs nouvelles ou en leur faisant des courses et ainsi les sortir de l'isolement.

Un grand merci, à notre équipe enseignante qui nous a encore montré ses qualités par son investissement et son application à assurer la continuité de sa mission en dispensant des cours par le biais du télé-enseignement et ainsi faire en sorte que nos enfants puissent poursuivre une scolarité pendant le confinement.

Merci enfin, aux agents communaux qui ont assuré la continuité du service public dans l'entretien ou l'administration de notre commune durant la période de confinement ou depuis la rentrée scolaire.

Cette crise sanitaire a impacté les finances de la commune, avec une baisse des recettes liée notamment à la fermeture de la salle des fêtes et de notre gîte. Nous avons également observé une augmentation de nos dépenses liées à l'acquisition de produits de prévention ou de désinfection. Cependant l'équipe municipale a su adapter son budget, ce qui permettra de finir l'année en équilibre.

L'année 2021 devrait nous offrir des raisons d'espérer, notamment avec l'arrivée d'un vaccin. Mais dans l'attente d'une amélioration significative de la situation sanitaire, j'en appelle à votre responsabilité pour poursuivre les efforts en matière de prévention et respecter les gestes barrières et les consignes gouvernementales le temps des fêtes de fin d'année et au-delà.

Un effort de chacun peut permettre la préservation de tous !

Malgré cette situation difficile, je vous présente tous mes vœux de bonheur et santé pour l'année à venir en espérant que nous pourrons, bientôt, partager et vivre ensemble d'agréables moments.

Jacques MERCIER

Maire de Parigny-les-Vaux



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

UNE NOUVELLE EQUIPE...



**Une équipe
volontaire,
plurielle et à
votre écoute**

Le 15 mars 2020, vous nous avez élus lors du premier tour des élections municipales. Nous vous remercions de votre confiance. Nous mettrons tout en œuvre pour faire vivre et grandir la commune de PARIGNY-LES-VAUX.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

ÉQUIPE / COMMISSIONS



L'équipe :



Jacques MERCIER,
Maire

56 ans, La Fontaine Boutot



Faouzi RABEH

53 ans, Satinges



Gustave GAROFOLO

64 ans, Usseau



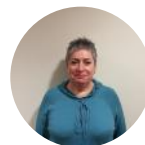
Jean-Pierre APERS
1er adjoint

65 ans, Le Bourg



Vincent POMMERY

53 ans, La Vallée



Martine DERO

64 ans, Satinges



Dany ARGOUD-RABEH
2ème adjoint

62 ans, Satinges



Régine LOT

57 ans, Pinay



Martine COTTIN

66 ans, Chameron



Guy BERTRAND
3ème adjoint

77 ans, Le Bourg



Frédérique ROBICHE

65 ans, Pinay



Brigitte BOIRON

52 ans, Mussy



Mathias BARDEAU
4ème adjoint

39 ans, Le Bourg



Jean-François BLIN

39 ans, Le Bourg



Annick BOUET

60 ans, Maupertuis

Les commissions :



Finances



Fleurissement - illumination -
Embellissement



Gestion du personnel



Travaux



Cimetière



Sécurité - Prévention



Urbanisme et PLU



Forêt - Bois - Nature -
Environnement



Communication



Affaires scolaires



Culture



Fêtes et cérémonies, gîte
et salle polyvalente



Nouvelles technologies



BILAN FINANCIER 2020

UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE



Le budget 2020 a été voté le 30 Juin. Malgré que les élections municipales se soient déroulées en Mars, la crise sanitaire et ses contraintes ont eu raison du calendrier habituel, le conseil municipal n'ayant pu se réunir plus tôt. Néanmoins le budget a été établi en tenant compte d'une baisse de recettes sur certains postes et aussi de dépenses nouvelles liées à la pandémie.

En comptabilité publique, un budget doit être présenté en équilibre. Ainsi pour l'année 2020, le budget prévisionnel se présente de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	723 128 €
INVESTISSEMENT	304 270 €

POUR RAPPEL :

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Achats de fournitures : Papeterie, mobilier...
- Autres charges de gestion courante : Électricité, téléphone, indemnités aux élus...
- Prestations de services : Charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport...
- Participations aux charges d'organismes extérieurs : Aide sociale, syndicats intercommunaux...
- Charges financières : Intérêts des emprunts, frais financiers...
- Dotations aux amortissements et aux provisions...

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure et de voirie, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés. Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins value...).

La situation budgétaire de la commune en Novembre 2020 pouvait être qualifiée de satisfaisante. Le bilan définitif sera établi en début d'année 2021 par l'établissement du compte administratif.

L'important excédent budgétaire dégagé en fonctionnement par la gestion 2019, a permis le maintien en 2020 des taux des impôts locaux et des tarifs municipaux. Cela nous a permis de poursuivre nos efforts d'investissement pour les travaux routiers, l'école et les bâtiments publics.

Le désendettement engagé depuis 2014 devrait se poursuivre, dégagant de nouvelles ressources pour la section d'investissement, en réduisant la charge de remboursement du capital des emprunts anciens qui vont arriver à échéance entre 2021 et 2023.





Réfection de route

- Un nouvel enrobé a été réalisé sur la route du "crassier" vers Maupertuis et sur la voirie le long du parking du Chaumois.
- Travaux réalisés par l'entreprise MERLOT TP
- Coût total des travaux : 56 283 €

Eglise Saint Jean-Baptiste

- Première tranche de travaux réalisée par l'entreprise PERRIN :
 - Mise hors d'eau du bâtiment - assainissement
 - Rénovation des enduits intérieurs du cœur et de la sacristie
- Coût total des travaux : 66 100 € (Subventions : 48 648 €)
- L'association "Autour du clocher" a pris en charge le remplacement de la porte extérieure de la sacristie.



La cour de l'école

- Réfection de la cour en enrobé et pose d'un sol souple pour l'aire de jeux. Un arbre sera planté prochainement dans la cour.
- Travaux réalisés par l'entreprise MERLOT TP
- Coût total des travaux : 17 600 € (Subvention DETR : 7040€)

Mur du cimetière

- Reprise des enduits côté route
- Travaux réalisés par MONIZ NUNES Construction
- Coût des travaux : 27 176 € (Subvention DETR : 12 278 €)



Entretien des fossés , accotements, des haies et talus:

L'entretien des fossés sur Pinay (curage et création) a été réalisé avec l'entreprise Benoit Multi Services et les agents de la commune (poursuite du programme sur Maupertuis fin décembre). Le fauchage et le broyage ont été pris en charge cette année par les agents techniques de la commune.



Stade / mairie

- Mise en protection du site avec pose d'un portique métallique, pose de poteaux béton, et tranchées .
- Travaux réalisés en régie et par Benoit Services
- Coût des travaux : 3 270 €



Renforcement de l'éclairage public

- Mimont : Renforcement de l'éclairage route du château de Mimont avec la pose de 8 luminaires type LED supplémentaires sur crosses.
- Maupertuis et Usseau : Renforcement de l'ensemble de l'éclairage sur toute la traversée des hameaux avec la suppression de tous les luminaires type ballon fluo et pose de luminaires supplémentaires type LED sur crosses.
- Coût total des travaux : 23 500 € (participation à la charge de la commune après aide du SIEEEN)



Abattage et élagage

Chantier d'abattage par Sarl "Arbre en tête" le long de la route de château de Mimont fin Avril 2020. Nouvelles interventions réalisées en Novembre avec la même entreprise sur le chemin des bois à Usseau et sortie de Mimont pour dégager les lignes aériennes et sécuriser les habitations. D'autres tailles sont prévues en Janvier 2021 (rue d'Égypte à Pinay et à Maupertuis).

La commission travaux propose de mettre en place une action symbolique qui consisterait à replanter sur la commune un arbre pour chaque arbre abattu (fruitier ou essence locale)



DES PROJETS A L'ÉTUDE...

BÂTIMENTS et AUTRES



- **École** : poursuite des travaux de rénovation des classes (peintures,...) et sécurisation de l'école (pose de portail, fermeture sécurisée, surveillance vidéo...).
- **Services techniques** : Étude pour création d'un abri ou garage pour matériels et véhicules.
- **Aires de jeux ou espaces de loisirs** sur le stade de la mairie et sur un terrain proche de Satinges et Maupertuis.
- **Mutualisations** avec les communes de Nevers Agglo sur prestations diverses telles que Illuminations, aides techniques, locations matériels, etc...
- **Cimetière** : extension du réseau d'eau à l'intérieur avec la pose de plusieurs robinets.
- **Containers ordures ménagères** à Satinges (Impasse des Terres Blanches).
- **Remise en état et restauration** du patrimoine bâti (lavoirs, abris-bus,...)

VOIRIE



- **Route du cimetière** : deuxième tranche et fin des travaux.
- **Rue d'Égypte** : réfection de chaussée.
- **Aménagement place de l'église** : réfection des allées et voies d'accès et protection des pelouses.
- **Chemin de Mussy** : renforcement de la structure.
- **Projet de dissimulation** de l'ensemble des réseaux électriques et de télécommunication à MIMONT, sous réserve de l'approbation du SIEEEN.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

UNE PREMIÈRE ÉTAPE...



QU'EST CE QU'UN PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement, et fixe en conséquence des règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Ce document permet à une commune d'affirmer sa maîtrise de l'urbanisme et nourrit des ambitions plus vastes. Il vise à devenir un cadre permettant la mise en œuvre d'un projet de territoire à horizon de 10 à 15 ans.

QUELS DOCUMENTS COMPOSENT LE PLU ?

L'élaboration du PLU est une démarche qui se compose de plusieurs étapes. Le diagnostic territorial, première pierre de cet édifice, vise à aboutir à un état des lieux partagés sur les enjeux auxquels le territoire est confronté. Une fois le diagnostic validé, la phase de rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) vise à préciser les orientations thématiques du projet de territoire que les élus souhaitent mettre en œuvre pour répondre aux enjeux identifiés.

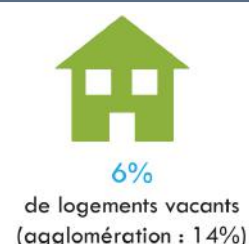
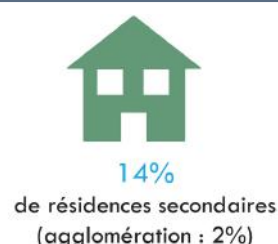
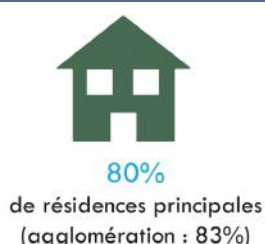
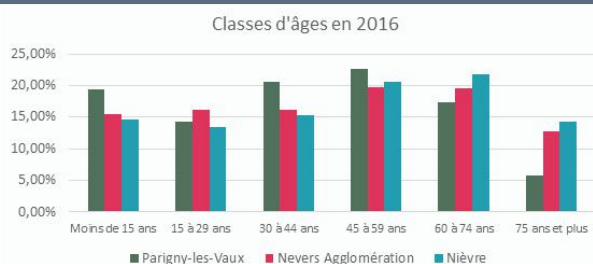
Le PADD est le document-clef du PLU: simple, concis et compréhensible de tous, il constitue la synthèse du projet de la commune qui est par la suite traduit dans des documents règlementaires. A l'issue de cette phase d'études, le projet «arrêté» est soumis au Conseil municipal puis à l'ensemble des partenaires qui accompagnent la commune dans sa réflexion (Etat, chambres consulaires, Communauté d'Agglomération, etc.). Après enquête publique, le dossier éventuellement complété sur la base des remarques formulées est approuvé par le Conseil municipal.

CALENDRIER

DIAGNOSTIC	PADD	RÈGLEMENT	ARRÊT PROJET	APPROBATION
Octobre 2020	Février 2021	Août 2021	Septembre 2021	Mars 2022

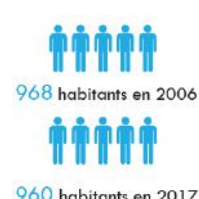
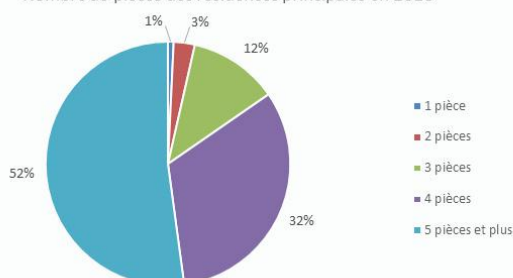
LE DIAGNOSTIC POUR PARIGNY-LES-VAUX

Une population stable et jeune, des ménages et des logements de grande taille



Une taille moyenne des ménages en diminution... mais qui reste supérieure à l'agglomération et au département. 85% de logements de 4 pièces ou plus contre 48% dans l'agglomération.

Nombre de pièces des résidences principales en 2016



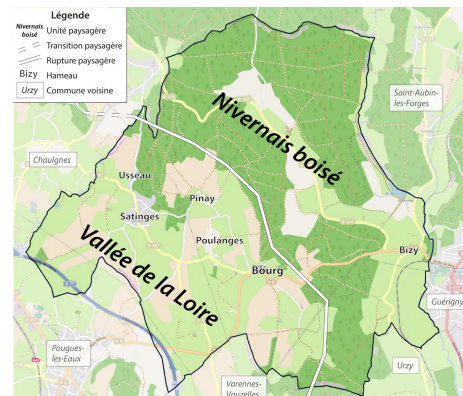
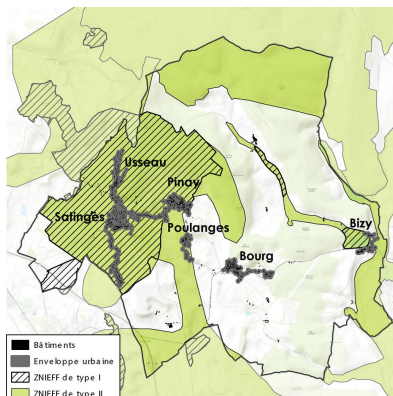
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

UNE PREMIÈRE ÉTAPE...



Un cadre de vie rural, un environnement à prendre en compte

Un équilibre à trouver entre développement de l'habitat et maintien du cadre de vie...

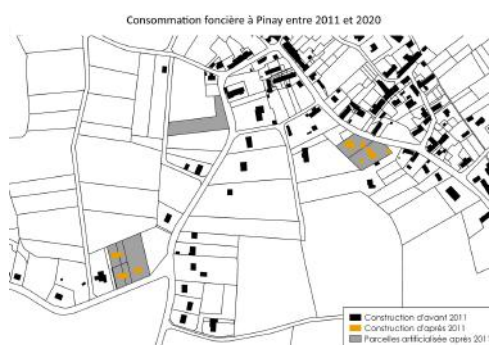
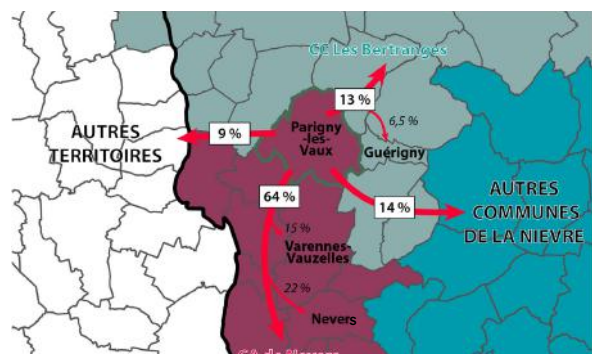


Située dans l'agglomération de Nevers, Parigny-les-Vaux se définit par son caractère rural. Le bourg, en lisière de la forêt des Bertranges, s'est peu développé depuis les années 50 notamment à cause des réglementations environnementales autour des exploitations agricoles.

En parallèle, les hameaux de Pinay, Satinges et Usseau se sont fortement développés notamment par l'urbanisation linéaire. La commune accueille peu d'activité, mais reste proche des services grâce aux pôles de Pougy-les-Eaux, de Guérigny/Urzy et de Nevers/Varennes-Vauzelles.

Avec ses plaines bocagères à l'ouest et la grande forêt des Bertranges à l'est, Parigny-les-Vaux conserve un cadre de vie rural. La limite entre ces deux entités paysagères est un marqueur identitaire important pour la commune. Des espaces d'intérêt environnemental sont présents sur la lisière des espaces urbanisés et les boisements occupent 44% du territoire communal

Une commune résidentielle mais un développement de l'habitat en baisse



11 hectares de surface consommée pour l'accueil de nouveaux logements sur la commune au cours des dix dernières années, en particulier sur les hameaux, mais une dynamique de construction en baisse (13 permis entre 2011 et 2015 contre 3 permis entre 2016 et 2020). 18% des actifs travaillent sur place contre 64% sur le reste de l'agglomération. Cette distance associée à la faible offre de transports implique l'utilisation massive de l'automobile (93% des déplacements professionnels).



Nous rappelons à l'ensemble des administrés de Parigny-les-Vaux, qu'un registre est à leur disposition en Mairie pour recueillir leurs commentaires et leurs doléances.





La rentrée scolaire 2020 s'est effectuée le 2 septembre dans un contexte particulier, mais toujours dans le respect du protocole sanitaire. Ainsi, 81 écoliers ont tout de même eu le plaisir de se retrouver après les grandes vacances. Il est essentiel de souligner l'implication, l'engagement et la réactivité du personnel de la communauté éducative qui a, depuis le mois de mars, œuvré pour assurer la continuité pédagogique et l'encadrement des élèves. L'accueil des enfants n'aurait pas été possible sans l'implication et le sérieux des agents de service et de garderie qui chaque jour veillent à la désinfection des locaux et au respect des normes d'hygiène en application du protocole sanitaire.



21 enfants composent la classe de TPS – PS – MS, encadrés par Julie GRAILLOT et secondée par son ATSEM, Katy MARVILLE. Véronique MARIDET en classe de GS – CP accueille 19 élèves. En CE1–CE2, Aurélie SEPTIER qui a pris officiellement ses fonctions de directrice de l'école et Amandine BUFFET s'occupent de 24 enfants. Enfin, Anne CHANDELIER, en charge des 17 CM1–CM2, a obtenu sa mutation à Parigny-Les-Vaux et remplace Étienne CRISTO.

Dominique DUPART et Noémie DELTREIL assurent l'encadrement des temps périscolaires ainsi que l'entretien et la désinfection quotidienne des locaux.





Depuis la rentrée scolaire, le protocole sanitaire a été renforcé. Il impose à présent une limitation du brassage des élèves, le port du masque à partir de 6 ans et des temps supplémentaires de désinfection. Toutes les sorties scolaires prévues sont également proscrites. Nous remercions les parents qui, par le respect des gestes barrières aux abords de l'école, inscrivent leur action dans l'application des consignes gouvernementales et le respect d'autrui.



Du côté des travaux, les élèves de maternelle ont pu accéder à l'aire de jeu qui a été refaite pendant l'été avec l'installation d'un sol souple et le retrait du bac à sable. Un arbre sera planté prochainement afin d'ombrager une partie de la cour. L'installation d'un nouveau portail et la fermeture de l'accès aux ateliers municipaux est à l'étude afin de sécuriser davantage les accès. Le programme d'entretien et de rénovation des locaux engagé lors du précédent mandat devrait se poursuivre avec la réfection d'une classe dans le courant de l'année 2021.



Concernant le ramassage scolaire, pour les enfants de l'école maternelle et primaire communale, nous constatons une fréquentation croissante sur le circuit SP9 (école) depuis l'année dernière. Toujours encadré par nos agents communaux, il est possible d'inscrire gratuitement votre enfant à ce service auprès de Tanéo à Nevers.

Renseignements : Tél. 03.86.71.94.20



LE CCAS EN DEUX MOTS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Parigny-les-Vaux s'investit et apporte son soutien et son aide aux personnes vulnérables ou en difficulté dans la commune. Le CCAS est financé par des subventions communales annuelles et différents dons des administrés.

Les membres du CCAS sont :

Membres élus :

- Dany ARGOUD
- Frédérique ROBICHE
- Annick BOUET
- Martine DERO
- Martine COTTIN
- Jean-Pierre APERS

Membres nommés :

- Chantal APERS
- Martine BATONNET
- Françoise FELIX
- Marc DURAND
- Joël BELLE
- Françoise LACASSAGNE

Président :

- Jacques MERCIER

En cas de besoin vous pouvez contacter le CCAS aux coordonnées suivantes :

Tél. : 03.86.90.77.90 / Courriel : accueil@mairie-parigny-les-vaux.fr

OPERATION "UN MASQUE POUR TOUS"

Dès le 15 avril 2020, le CCAS et la municipalité ont mis en place une opération de fabrication de masques en tissu dans le but de fournir un masque à chaque habitant de la commune. Nous remercions le conseil départemental de la Nièvre pour leur don de plusieurs pièces de tissu. Trente bénévoles se sont portés volontaires pour la confection, soit à leur domicile, soit lors de l'atelier couture organisé à la salle polyvalente dans le respect des règles sanitaires.



1200 masques adultes et 300 masques enfants ont ainsi été réalisés et distribués gratuitement, par deux fois, aux administrés qui en avaient fait la demande. Le 22 juin, chaque bénévole s'est vu remettre le « Diplôme d'Honneur du Bénévole Solidaire » lors d'une petite réception amicale sur la place de la mairie. Enfin la commune et le CCAS ont fait l'acquisition de 1000 masques en tissu par le biais de Nevers Agglomération.



LE SAVIEZ VOUS ?

LA PETITE HISTOIRE DE PARIGNY...



ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

L'église de Parigny les Vaux, dont la construction a débuté au XI^{ème} siècle, a été inscrite aux monuments historiques en 1927. L'église dispose d'un petit vitrail près du chœur, représentant un archer, daté du XVI^{ème} siècle. Une vierge à l'enfant, datant du XVII^{ème} siècle, en bois polychrome et doré, provenant de l'ancienne église de Satinges, est également visible à droite du chœur. La 3^{ème} république naissante planta en 1872 un platane qui existe toujours sur la place devant l'église.

(Sources : diverses)



LE COMTE DE CHOULOT

Le comte de Choulot, célèbre paysagiste du XIX^e siècle, a dessiné plus de 300 parcs en France et en Europe. Le comte Paul de Lavenne de Choulot est né à Nevers le 31 janvier 1794. Il reçoit en 1824 le titre de comte de Choulot du roi Louis XVIII, dont il était le garde du corps. En 1844, à 50 ans, il se retira au château de Mimont et entama une nouvelle carrière de paysagiste. Il dessina le parc du château et y planta un séquoia géant dont la taille atteint 50 mètres. Son fils fut désigné par arrêté préfectoral maire de Parigny-Les-Vaux de 1864 à 1870, puis de 1874 à 1875 et fut remplacé par Prosper BERTHIER de Bizy. Il meurt en 1864 à l'âge de 70 ans et est inhumé avec son épouse dans le cimetière du village.

(Sources : diverses)



CHÂTEAU DE BIZY – HAMEAU DE BIZY

Le Château de Bizy, daté du XVIII^e siècle, appartenait à un descendant des Berthier de Bizy, une importante famille de métallurgistes au XVIII^e siècle. Un premier château entre 1378 et 1460, subit les ravages des Anglais pendant la guerre de cent Ans. Pierre Berthier, a fait reconstruire le château en 1490. Il sera détruit à la suite d'un incendie en 1702. L'actuel château a été reconstruit par Édouard Berthier en 1712, Jean-Jacques Rousseau y a séjourné (voir les Lettres à Madame de Bovary). Ce château a été un lieu magnifique pour de nombreux enfants de la région parisienne qui ont fréquenté la colonie de vacances de Bizy, sous l'égide de la Croix Rouge Française, dans les années 1960-1970. Un incendie a détruit le clocheton principal de la toiture en Août 1959. Le château appartient toujours à la même famille, habité par Madame de Murard, descendante des Berthier de Bizy et de Babaud de la Chaussade. Une pension canine et féline en pleine nature, en lisière de la forêt des Bertranges a été installée par Gonzague de Murard depuis 1994.

(Sources : wikipedia et famille de Murard)



CULTURE

DE BELLES INITIATIVES...



BIBLIOTHEQUE DE RUE

Une ancienne cabine téléphonique est en cours d'aménagement afin de devenir une « bibliothèque de rue ». Des étagères installées dans cette cabine accueilleront des ouvrages en tous genres, à la condition, bien sûr, qu'ils respectent les valeurs de la République et la protection de la jeunesse.

Chacun peut, au gré d'une balade ou d'une envie de lire, tirer la porte de la cabine pour emprunter et/ou déposer un livre. Cette bibliothèque de rue se renouvèlera au gré des apports de chacun et sera également alimentée par la municipalité. Cette future « bibliothèque de rue » est installée place de la mairie, près du lavoir de la Breugnaude et sera en fonction en janvier 2021.

Au niveau du 860 route d'Eugnes à USSEAU, une magnifique boîte à livres a été fabriquée et installée par un habitant du hameau et son accès est ouvert à tous les amoureux de la lecture. Toutes nos félicitations pour cette intéressante initiative !!!

A long terme, la municipalité souhaite que chaque hameau soit pourvu d'une bibliothèque de rue.



LA FIBRE

PASSE MAIS NE S'ARRETE PAS... ENCORE...



Vous avez pu croiser sur la commune des agents d'Orange ou de SFR travaillant en vue du déploiement de la fibre. Toutefois, à ce jour, nous ne pouvons pas affirmer que les habitants de Parigny-les-Vaux pourront avoir accès au très haut débit d'ici la fin de l'année 2021 voire 2022. En effet, la concrétisation de ce déploiement relève de l'agglomération de Nevers et non de la commune. Le déploiement de la fibre sur le territoire de Nevers Agglomération relève d'une convention avec Orange contractée avant l'entrée de Parigny-les-Vaux dans l'agglomération et, à ce jour, Orange n'a pas encore intégré notre commune dans son plan de développement. Le Président de l'agglomération, Monsieur Denis THURIOT nous a assuré de son engagement pour que la situation soit rapidement régularisée.

Dans l'attente, grâce aux services de Nièvre Numérique, des travaux de préparation du déploiement du réseau sont en cours avec l'installation de poteaux de renfort ou d'enfouissement ce qui devrait faciliter un accès au très haut débit pour l'ensemble de la commune dès le déblocage de la situation.



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

DE BELLES MANIFESTATIONS



CONCERT DE BOSSANOVA

Dans le cadre du festival des « Pincés à linge » une soirée brésilienne, a fait salle comble, mardi 6 octobre 2020 dans la salle polyvalente de Parigny-les-Vaux. Le public a été conquis et ce malgré des règles sanitaires strictes.

Flavio ESPOSITO à la guitare, Paul MINDY aux percussions ainsi que Guillaume ANTONINI au violon (en deuxième partie) ont animé la salle avec une musique brésilienne riche, vivante et subtile.

LES RANDOS VERTES

La 29ème édition des Randos Vertes a eu lieu le dimanche 18 octobre 2020. Les organisateurs ont été agréablement surpris par la forte participation car plusieurs centaines de participants, se sont répartis sur les six circuits de VTT et de marche à travers la splendide forêt des Bertranges.



FÊTE DE LA POMME

Dimanche 27 septembre 2020, le Greffon (Groupe pour la renaissance des espèces fruitières et forestières oubliées de la Nièvre) a organisé une nouvelle édition de sa Fête de la Pomme à la salle polyvalente dans le respect des règles sanitaires. L'exposition a permis au public de découvrir les variétés régionales, souvent oubliées et ignorées du commerce malgré leurs grandes qualités gustatives et de résistance aux maladies.

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

LES SOLLICITER C'EST LES FAIRE VIVRE !



COMITÉ DES FÊTES

" Malgré une année 2020 compliquée, nous avons pu organiser 3 animations sur les 11 prévues : "sortie neige à Superbesse, soirée couscous, la randonnée gourmande d'automne" qui ont toutes connu un réel succès.

8 animations ont été annulées, à savoir "la rando de printemps, bourse-brocante, les Parignades, la fête de la musique, bal du 14 juillet, la soirée détente, la soirée paëlla, la sortie de 2 jours en Alsace" qui seront reportées sur 2021. Pour l'année à venir, il est prévu en plus un voyage sur 2 jours (minimum) et éventuellement un réveillon de la Saint Sylvestre.

N'hésitez pas à nous contacter pour devenir adhérent du comité des fêtes et partager des moments de distraction et de convivialité dont chacun de nous a besoin en cette période difficile. Tout les membres du comité vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et surtout restez prudents ! "



LES AMIS DU PLATANE



" Par la force des choses et compte tenu de la situation sanitaire désastreuse dont nous subissons les méfaits en étant confinés, nous avons été dans l'impossibilité de faire fonctionner le club comme auparavant. Nos réunions hebdomadaires du vendredi à la salle polyvalente sont toujours suspendues jusqu'à nouvel ordre et nos projets restent à l'abandon. Nous n'avons pas pu faire notre repas de fin de saison, ni la soirée moules-frites en octobre, ainsi que le concours de belote en novembre. "

" Au niveau des manifestations en 2020, il y a eu l'assemblée générale du 24 janvier, le repas bourguignon du 23 février et le concours de belote du 24 Mars très réussi. Notre saison s'est terminée peu après. "

" Malheureusement trois figures historiques de nos adhérents nous ont quittés cette année : Yvonne DARMAGNAC, Georgette SEIGNOT et Jeanine PANNETIER et nous pensons à nos trop nombreux malades à qui nous souhaitons un bon rétablissement. Je leur souhaite ainsi qu'à vous tous de nous revoir chaque vendredi en bonne santé afin de faire revivre le club qui en a bien besoin. Amitiés à tous et à bientôt ! "

Marcel MERCIER



PAROLES AUX ASSOCIATIONS

LES SOLICITER C'EST LES FAIRE VIVRE !



AUTOUR DU CLOCHER :

" L'association existe depuis décembre 1996, actuellement nous sommes 55 adhérents. Elle a pour but de participer à la restauration et à la conservation de l'Eglise Saint Jean-Baptiste de Parigny-les-Vaux. Nous organisons 5 ou 6 manifestations par an, les deux plus importantes sont le méchoui au cours de l'été et l'exposition de peinture en septembre. Malheureusement, COVID oblige, tout a été annulé cette année. Nous avons reçu quand même quelques dons d'un montant total de 765 € et avons financé entièrement la nouvelle porte extérieure de la sacristie pour un montant de 1 520 €.

Malgré la moyenne d'âge vieillissante, nous sommes une association dynamique et nous serons heureux d'accueillir toute bonne volonté parmi nous. "



LE GREFFON :



" Quelques photos de la fête de la pomme qui a eu lieu en respectant les consignes sanitaires. Si l'édition 2019 avait dû être annulée faute de fruits, cette année fut plus généreuse malgré la sécheresse et il fut même possible de présenter les premiers fruits de quelques arbres du coteau du Chaumois, de l'école ou de la mairie.

Le mauvais temps n'a pas empêché de nombreuses familles de venir découvrir les belles illustrations des enfants, chaque classe ayant travaillé à sa manière le thème des fruits : qu'ils en soient tous félicités. La Fête de la Pomme fut une belle journée, **Rendez-vous en 2021 !** "

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Jours de Chasse - Saison 2020-2021 :

- Chasse en plaine du 20 Septembre 2020 au 28 Février 2021 inclus : Dimanches, Jeudis et Jours Fériés.
- Chasse au bois du 18 Octobre 2020 au 28 Février 2021 inclus : Dimanches, Lundis et Jours Fériés.
- Chasse à la Bécasse du 20 Septembre 2020 au 20 Février 2021 inclus : Lundis, Mercredis.
- Chasse à l'Approche du 1er Juin 2020 au 20 Septembre 2020 inclus : Tous les jours.





INFOS

La Mairie

Ouvert au public le :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h30

Mardi : 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h / 14h-17h30

Vendredi : 14h-16h30

Les contacts :

Tél. : 03.86.90.77.90 (accueil)

Tél. : 03.86.68.86.01 (atelier municipal)

accueil@mairie-parigny-les-vaux.fr

L'école

Les contacts :

Tél. : 03.86.68.81.05

Eau potable

Régie Nevers agglomération

Service : 24h/24 - 7j/7

tél. 03.86.61.81.67

Assainissement

Société VEOLIA

Contact en semaine :

Tél. : 0 969 32 34 58

Urgences(week-end et soir) :

Tél. : 03 86 71 64 48

Associations

Comité des fêtes

Jean-Pierre BURGER

Tél. : 06.72.99.84.36

comitedesfetesplv@gmail.com

Ecole Buissonnière

Cécile BROCHOT

Tél. : 06.18.04.50.21

cecile.brochot@orange.fr

Le Greffon

Jacques MARCHAND

jacques.marchand1@sfr.fr

Autour du clocher

Frédérique ROBICHE

Tél. : 03.86.68.52.91 /

07.89.00.54.63

guillaumat-freddy58@orange.fr

les amis du platane

Marcel MERCIER

Tél. : 03.86.68.51.47

marcel.mercier5@wanadoo.fr

Société de chasse

Robert LEMOINE

Tél. : 03.86.68.85.99 -

robert.lemoine915@orange.fr

ARAC

Geneviève BEQUIGNAT

Tél. : 03.86.68.88.03

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL
DONNEZ Une 2^e vie À VOTRE SAPIN !

PARIGNY-LES-VAUX
 du 26 décembre 2020 au 17 Janvier 2021

NE DÉPOSER QUE LES SAPINS NATURELS SANS DÉCORATION ET SANS SAC

Place de la mairie
 à l'entrée du stade
 + d'infos 03 86 90 77 90

nevers AGGLOMÉRATION

Collecte de déchets verts...

Quand : le 5 et 6 février 2021,
 horaires : 9h-11h45 et 13h45-16h30

Où : Route du crassier

Quoi : uniquement déchets verts

Qui : administrés Parigny Les Vaux

Plus d'infos : 03 86 90 77 90



nevers AGGLOMÉRATION

Parigny-les-Vaux

NEVERS AGGLO :
 Tél. : 03.86.61.81.60

**RETROUVEZ
 TOUTE L'ACTUALITÉ
 DE NEVERS ET SON AGGLO
 DANS VOTRE POCHE**

NEVERS AGGLO dans ma POCHE

L'APPLICATION "NEVERS AGGLO DANS MA POCHE" EST DISPONIBLE SUR Google Play et l'App Store



Nous avons besoin de vous...

Afin de mieux connaître et de valoriser l'histoire de notre commune nous sommes à la recherche de témoignages, documents, photos. Cela concerne les commerces, la vie locale, les métiers, l'école, la forêt, les lavoirs, les sources, les puits...

Si vous souhaitez partager vos connaissances, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la Mairie (tél : 03 86 90 77 90)

NUMEROS D'URGENCE

17 POLICE-SECOURS
15 SAMU
18 SAPEURS-POMPIERS

APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**





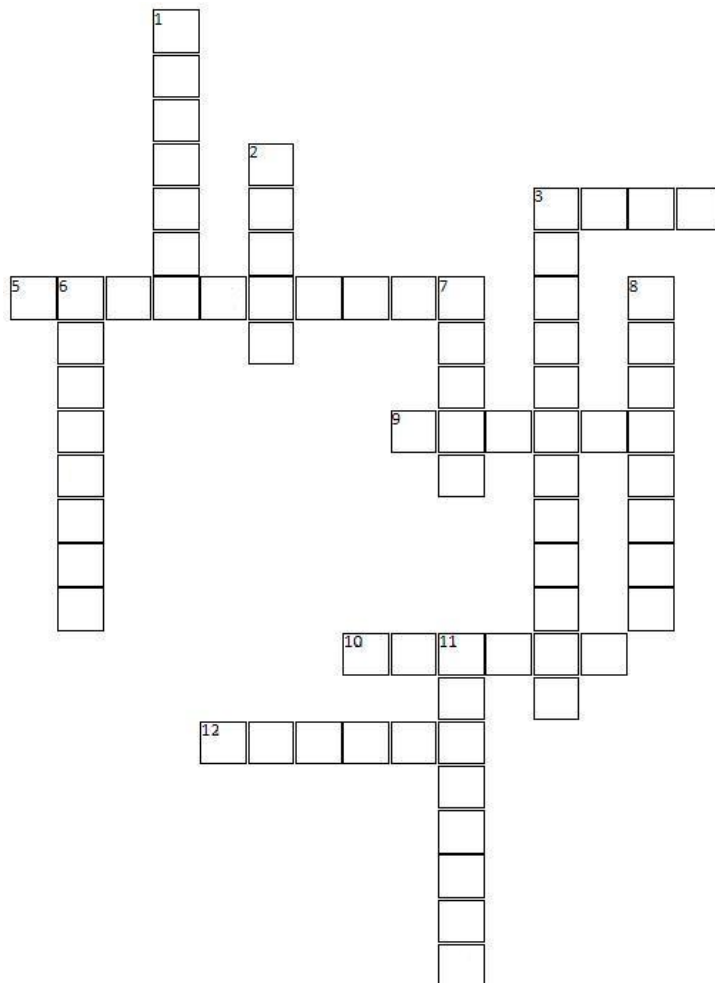
MOTS CROISES

Vertical

- 1 Comte ayant vécu à Parigny les vaux
- 2 PLU, "L" comme...
- 3 On y trouve des livres
- 6 Label de notre école
- 7 Noël ne serait pas Noël sans un...
- 8 Pourcentage de maisons secondaires à Parigny les vaux
- 11 Une ancienne église s'y trouvait

Horizontal

- 3 Les chiens y passent des vacances
- 5 Cette forêt traverse Parigny les vaux
- 9 La moitié d'une montagne
- 10 Un "..." pour tous !
- 12 Une fontaine à Parigny Les Vaux



SUDOKU

Chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (carrés)

9						5	6	1
	2		5		3			
	8							9
6			3			9		
5			9		1			7
		2			6			4
8							7	
			6		5		1	
2	6	1						5

JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Trouvez le 7 différences entre les deux images de Père Noël.



***Toute l'équipe municipale
vous souhaite de...***



*Joyeuses fêtes
de fin d'année*

Rédigé et imprimé par nos soins - Rédacteur en chef : Jacques MERCIER
Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

